le cas précédent, qu'il ne se trouve quelque vide entre elles et la terre. — Un arrosement copieux achève de conduire à ce but et garantit le succès de l'opération.

C'est après la chute des feuilles, par un temps plus humide que sec, mais lorsque le sol n'est pas imbibé d'eau outre mesure et qu'il peut se diviser facilement, qu'on procède au repiquage. Dans les terres humides et froides on doit parfois le différer jusqu'au printemps. Dans tous les autres cas, il est bon de le faire de bonne heure en automne, parce que les racines ont le temps de former de nouveaux chevelus avant l'époque des gelées. — Ce principe, dont l'importance n'est pas toujours assez sentie, s'applique à toutes les plantations.

§ II. — De la transplantation.

Dans le sens que nous lui donnons ici, c'est la plantation des jeunes arbres tirés du carré des repiquages, au moment où, par suite de l'accroissement qu'ils ont pris, ils s'y trouvent trop gênés. — A cette époque les arbres forestiers destinés à former des bois ou des massifs ont ordinairement atteint l'âge et la grandeur convenables pour être mis définitivement en place, car il est toujours avantageux de les planter jeunes ; mais ceux qu'on réserve pour la plantation des routes et des avenues doivent séjourner encore dans la pépinière.

On les arrache, comme la première fois, à jauge ouverte.

On prépare leurs racines et on taille leurs tiges d'après les mêmes principes que lors du repiquage. Toutefois, cette seconde opération exige, au moins accidentellement alors, quelques soins particuliers que je crois avoir indiqués avec des détails suffisans en parlant de la taille de formation et du recepage.

Enfin, *on plante en quinconce* à des distances proportionnées à chaque espèce de végétal, ni trop près, ni trop loin, afin que l'air et la lumière puissent pénétrer dans la plantation, mais que, d'un autre côté, les arbres d'alignement soient forcés de s'élever au lieu de s'étendre latéralement plus qu'il ne convient. — Dans un sol profondément et complètement ameubli, comme celui des pépinières, il y aurait peu d'avantages à ouvrir des tranchées continues; aussi fait-on de simples trous au moyen de la bêche, en ayant soin de les rendre assez larges pour recevoir les racines sans contrainte. — On place ensuite l'arbre de manière qu'il ne soit pas enterré plus profondément qu'il ne l'était précédemment, et tandis qu'un ouvrier rejette la terre en l'émiettant le plus possible, un second donne de temps en temps au tronc un mouvement de va et vient pour la faire encore mieux pénétrer entre les racines ; puis, lorsque le trou est en partie comblé, il piétine le sol en appuyant d'autant plus ou d'autant moins fortement que ce même sol est plus ou moins léger.

Section VIII. — *Des assolemens dans les pépinières.*

La grande loi des assolemens, qu'on trouvera ailleurs développée avec détail, s'étend aux arbres comme aux autres végétaux. Dans les pépinières, ainsi que dans les champs, elle est la base d'une bonne culture.

Il est des *arbres qui possèdent* particulièrement *la fâcheuse propriété* de rendre le sol impropre, pendant quelque temps, à la végétation, non seulement de leurs congénères, mais de tous autres végétaux ligneux. — Les cultivateurs, frappés depuis long-temps de la manifestation journalière de cette vérité, se sont efforcés de l'expliquer par les sécrétions des racines ou la décomposition, hors de la présence d'une suffisante quantité d'air, de fragmens de ces mêmes racines abandonnées dans la terre après la mort naturelle ou l'arrachage des vieux troncs. Soit qu'ils aient cru, avec plusieurs chimistes modernes, aux effets fâcheux d'une fermentation acide, analogue en quelque sorte à celle des tourbières, ou, dans d'autres cas, à ceux d'une réaction particulière de principes astringens ; soit qu'ils aient supposé que diverses racines dépouillaient plus que d'autres le sol de l'air et des sucs nourriciers nécessaires à la belle végétation des arbres, toujours ont-ils reconnu que ceux-ci cessent à la longue de prospérer dans les lieux où on les cultive depuis trop long-temps, et surtout que les mêmes espèces languissent d'une manière plus ou moins apparente lorsqu'elles se succèdent plusieurs fois de suite sur le même terrain. La nature nous offre de loin à loin des preuves de la seconde partie de cette vérité; la pratique, qui devance, dans bien d'autres cas, la théorie, démontre fréquemment la seconde.

Lors de la destruction d'antiques forêts, on a vu le hêtre, le bouleau, le tremble, etc., etc., succéder spontanément aux chênes. — De vastes étendues de pins et de sapins, atteints pour la première fois par la cognée, se couvrent de semis naturels d'arbres feuillus, tandis que ceux-ci, au contraire, se transforment en semis de pins et de sapins. — Plusieurs écrivains français, anglais et allemands attestent qu'il serait facile de multiplier les exemples analogues.

D'un autre côté, on sait qu'*il est parfois impossible de faire reprendre un arbre* à la place d'un autre arbre mort de maladie, au moins sans de grandes précautions, quoique je puisse dire en passant, à ce sujet, que je me suis bien trouvé en pareil cas, dans les sols argilo-schisteux de l'Anjou, de l'emploi d'une certaine quantité de chaux mêlée à la terre du trou le plus long-temps possible avant le moment de la plantation. — On sait encore qu'on évite avec grand soin dans maintes localités de faire succéder immédiatement la vigne au défrichement de taillis de chêne; — dans d'autres, de planter des vergers dans d'anciens vignobles avant d'avoir préalablement *refait* la terre par quelques années de cultures herbacées; et j'ai vu constamment, dans le pays dont je viens déjà de parler, que, quand on veut transformer des vignes en pépinières, ce qui arrive fréquemment depuis quelques années aux environs d'Angers, on prend plus rigoureusement encore les mêmes précautions ; on sème généralement des céréales, après avoir conve-